

Maison de la petite enfance

Le projet architectural est connu !



Le 15 décembre 2016, le Conseil municipal décidait la construction d'un équipement unique de 50 à 60 places destiné à recevoir un service public d'accueil de la petite enfance regroupant les trois structures existantes, le Relais d'Assistants Maternels et un Lieu d'Accueil Enfants Parents sur le terrain de la ZAC de Guillemont.

La consultation pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de cette structure a recueilli 50 candidatures. À l'issue de la phase d'analyse de celles-ci, 3 d'entre elles ont été retenues. Après examen approfondi des 3 offres, c'est le projet du groupement représenté par les **Ateliers Giet Architecture** qui, au-delà d'une excellente compréhension du programme fonctionnel et technique, présentait la meilleure qualité d'intégration architecturale.

Objectifs et intentions architecturales

Le projet de la crèche tel que pensé par l'Atelier Giet Architecture répond à des enjeux particuliers, relatifs à chacun des publics qu'il reçoit : les enfants, leurs parents mais aussi le personnel de la petite enfance. **Les enfants sont au centre des priorités.** Il s'agit là d'offrir un environnement stimulant pour leur développement, mais aussi sécurisant, familial, intime et garantissant leur bien être. Par sa volumétrie, ce projet se rapproche d'une échelle familière à l'enfant, et l'environnement de la crèche rappelle celui rassurant du foyer, de la maison.

À l'extérieur du bâtiment, le positionnement de l'entrée a été une priorité pour assurer la sécurité des usagers et des enfants.

« L'ensemble des différents espaces (accueil, éveil, cour) est conçu comme un écrin protecteur pour les enfants. »

À l'intérieur du bâtiment, chaque espace, les accès et les circulations, sont clairement identifiés et distingués.

L'approche environnementale du projet

L'approche bioclimatique et la démarche environnementale sont également des objectifs importants du projet. L'orientation privilégie le confort thermique pour les enfants avec un bâtiment largement ouvert au nord, sur le jardin.

Des dispositifs simples permettent un éclairage et une ventilation naturelle de tous les espaces, mais aussi de répondre à un objectif de faible consommation énergétique.

L'intégration du projet dans son environnement

Les logements de Guillemont présentent une image d'alternance de toitures à pentes traditionnelles et de toits plats. La crèche répond à ce type de volumétrie mais se distingue par son image de l'aspect des logements pour identifier clairement le bâtiment comme un équipement public.

Ainsi, 2 « maisons » posées sur un socle minéral marquent l'identité de la crèche dans son environnement.

L'accès jusqu'à l'entrée devient une expérience ludique pour les enfants : on rentre en dessous d'une « maison » posée comme un bloc de jeux.

Point sur l'état d'avancement de la procédure de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion du service d'accueil de la petite enfance

Le Conseil municipal a délibéré le 2 octobre 2017 pour retenir le principe d'un recours à la DSP pour la gestion de ce service. Le 16 octobre 2017 était publié l'avis de concession portant appel à candidatures. 11 candidatures ont été réceptionnées dans le délai imparti et agréées par la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) au vu des dossiers déposés. Ces 11 candidats seront donc destinataires du projet de contrat de concession aujourd'hui en cours de finalisation.